

Communication média du Centre de formation professionnelle CFP Biel-Bienne

Mardi, le 20 avril 2020

Nouveau coronavirus / Jusqu'au 5 juin, poursuite de l'enseignement à distance, selon le plan d'études et l'horaire

Le 16 avril 2020, le Conseil fédéral a annoncé que les mesures de protection contre le nouveau coronavirus pourront être assouplies pas à pas. C'est la troisième étape qui concerne les écoles professionnelles :

- Dès le 8 juin 2020, l'enseignement en classe devrait pouvoir être réintroduit dans toutes les écoles professionnelles. Jusqu'à cette date, l'enseignement en classe sera toujours interdit. Pour les services, Homeoffice reste en vigueur. Dans l'ensemble du pays, l'interdiction de rassemblement, ainsi que les mesures d'hygiène bien connues, telles que le lavage des mains à fond et la distance minimale d'au moins 2 mètres, doivent continuer à être respectées.
- Pour les apprentis et le corps enseignant du CFP Biel-Bienne, l'enseignement à distance continuera donc pour toutes les branches, selon le plan d'études et l'horaire.
- Dans le domaine des procédures de qualification de la formation professionnelle initiale, il a déjà été décidé que cette année, aucun examen scolaire ne sera organisé. Les examens pratiques devraient se dérouler de façon identique dans l'ensemble de la Suisse. La décision incombe à chaque branche. Toutefois, ces décisions ne sont pas encore tombées : nous les attendons et donnerons de plus amples informations en temps et lieu.
- Ce n'est pas seulement dans les classes terminales et pour la MP qu'il s'agit de maintenir les compétences des étudiants au plus haut niveau possible ; il importe également de permettre aux apprentis d'acquérir autant de savoirs et de compétences (vraiment essentiels) que possible, tant du point de vue professionnel que de la vie privée. Cela doit avant tout être aussi dans l'intérêt des apprentis eux-mêmes, en leur apprenant à prendre leurs responsabilités face à leur propre formation professionnelle.
- Concernant la maturité professionnelle, on s'attache à coordonner les procédures sur le plan suisse. Cela se passe en parallèle avec l'élaboration de solutions pour la maturité gymnasiale. Dès que ces décisions seront prises, nous donnerons de plus amples informations.
- Les présentes décisions du Conseil fédéral laissent pour l'instant encore beaucoup de questions de détail ouvertes, comme par exemple le calcul des moyennes pour les bulletins scolaires.

Personnes de contact:

Beat Aeschbacher, Directeur

beat.aeschbacher@bbz-cfp.ch

078 646 18 19

Sabine Kronenberg, Responsable de communication

sabine.kronenberg@bbz-cfp.ch

079 305 18 52

Informations complémentaires:

- Informations actuelles de la Confédération: www.bag.admin.ch/neues-coronavirus
- Informations actuelles du Canton: www.be.ch/corona
- [FAQ Formation professionnelle](#)